



Approche africaine du terrorisme : Enjeux d'une conceptualisation

Lassina Diarra, Ph.D en Études stratégiques internationales, option Sécurité-défense, spécialiste des mouvements extrémistes et de la géopolitique des groupes infra-étatiques en Afrique

Directeur de l'Institut de recherche stratégique (Irs) de l'Académie internationale de lutte contre le terrorisme (Ailct)



Résumé

En Afrique de l'Ouest, la violence terroriste connaît une mutation. En une décennie, le changement brusque du champ et les cibles de la conflictualité remettent, au goût du jour, des interrogations sur la finalité du phénomène et de ses manifestations. Les cibles urbaines subissent une insurrection venue des confins de la ruralité. Des États de la région ont perdu le monopole de la violence, face à des mouvements islamistes qui se structurent et occupent des territoires, même de manière volatile, en usant de plusieurs variables qui s'imbriquent. Ils imposent ainsi, à la communauté scientifique, un défi de conceptualisation. Dans le présent article, il ne s'agit pas d'écrire ou de réécrire un vocabulaire africain du jihadisme mais, à partir d'éléments d'information éprouvés puis théorisés, de dégager un certain nombre de tendances et d'enseignements afin de faciliter sa compréhension et surtout de mieux adapter la riposte.

Dès la fin du siècle dernier, la période post-bipolarité des relations internationales a consacré des modèles de régulation politique et économique, respectivement basés sur les valeurs de la démocratie et du libéralisme. Malgré les promesses de détente, se sont multipliées et sédimentées les crises et leurs impasses. Au cœur de celles-ci, émerge le terrorisme qui échappe à une définition universelle. La complexité de la menace s'expliquerait, en partie, par sa nature protéiforme, l'imbrication de ses acteurs, la volatilité des méthodes d'action et les disparités du narratif ethno-religieux. La littérature des spécialistes et des cercles de la sécurité distingue une variété de modèles dont la diversité se résume, cependant, à trois occurrences du désordre. Terrorismes d'État, de contestation social et islamiste. La dernière version - objet de notre propos - renferme, quant à elle, une réalité de type combinatoire, entre ambition de conversion-reconversion d'essence totalitaire et atomisation de centres concentriques d'exercice de la contrainte. Au terme provisoire de l'adversité Est-Ouest, après la chute du mur de Berlin, le terrorisme islamiste s'est imposé comme le plus important acteur infra-étatique de conquête du pouvoir par la violence. Il pose, à l'humanité, le défi de construction d'un multilatéralisme capable d'endiguer les rhétoriques et attitudes d'irrationalité extrême, au profit d'une convergence de vue, qu'édicte la conscience commune du risque encouru.

Dans le pari global de sécurité, l'Afrique - en particulier la bande sahélienne, trait d'union entre le Maghreb et le Sud du continent - est devenue, après plus d'une décennie, la tanière des groupes terroristes et le foyer de leur profusion, au-delà de la nuisance ponctuelle. Le péril s'installe, s'enracine. Ces entités bénéficient d'un environnement d'anomie, allant de la destruction des écosystèmes vitaux de la nature, à la banalisation de la mal-gouvernance. Les deux régressions s'avèrent propices à la métastase du terrorisme. Les combattants terroristes disposent d'une faculté élastique de métamorphose que leur confèrent des aptitudes aux recompositions et adaptations promptes. Lorsqu'ils agissent en conformité à la guerre asymétrique d'insurrection, au travers de jeux d'alliances opportunistes et d'une intense mobilité sur le terrain, ils épuisent l'adversaire, le défient et le maintiennent dans l'état d'urgence permanent, d'où l'incapacité, où ils le mettent, de se projeter à long terme. Le Continent subit un terrorisme « *bon marché* » ou « *discount* », autofinancé, avec un objectif d'extension géographique, désormais distinct de ses variantes en Europe et Amérique du nord. Son déploiement procède du schéma classique de représailles-provocations et d'une logique punitive.

En Afrique, la propagation du champ de la belligérance jihadiste résulte de facteurs multiples. En plus des carences structurelles de l'État en faillite, l'instillation par doses homéopathiques du métadiscours de retour aux sources de l'islam, assure aux nouveaux acteurs un succès croissant dans l'opinion face à des gouvernements et des systèmes de défense conventionnels. La plupart, quasiment tous, sont enlisés dans des contradictions endogènes, telles que la prédation, l'incurie, l'impunité et l'incapacité à contenir la désinformation et le populisme. L'ingéniosité des entités terroristes a produit un déroutant faisceau de mécanismes de brouille, à savoir l'instrumentalisation de l'ethnicité, la mobilisation de la foi qui exclut et fait peur, sans omettre, pour l'économie de la guerre, la collusion avec des acteurs du commerce illicite et de l'orpaillage illégal.

La confusion ainsi décrite continue, d'ailleurs, d'alimenter l'incompréhension et une certaine dose de perplexité doctrinale parmi les journalistes et chercheurs. Le débat relatif aux causes et moteurs de la dissémination du jihadisme n'en finit d'opposer les tenants de l'approche métaphysique (idéologie) et ceux du rationalisme (nexus sécurité-gouvernance-développement). Aussi, ce que des experts africains appellent « *mobile d'engagement* » parlant de l'attractivité, n'est ni connu, ni cerné avec exactitude. Se pose, alors, l'utilité d'un travail de conceptualisation qui permettrait d'entamer l'ébauche, voire l'adoption d'un vocabulaire de la violence extrémiste en Afrique.

L'usage – l'abus serait plus juste - de concepts déjà élaborés, ne peut revêtir la valeur d'une assurance-vie au profit du chercheur en quête de validation systématique de ses travaux. Il lui revient, certes, le privilège de partir d'un postulat établi a minima mais une telle liberté lui impose, en retour, de participer à l'enrichissement de la méthodologie, d'ailleurs au point de la réfuter, s'il le faut. La condition s'avère indispensable, au titre de la présente réflexion, tant le sujet, par sa nouveauté et son étrangeté, requiert un surcroît d'exigence critique. Il s'agit d'éviter les pièges de l'empirisme, de la confusion sémantique et le carcan de l'abstraction conceptuelle.

La conceptualisation, en l'occurrence, n'est pas un outil ou un objet distinct mais plutôt un exercice académique visant à produire, sur la base de l'observation in situ, le moyen d'expliquer une réalité, une représentation des codes. Nous nous obligeons donc à démythifier l'entreprise, pour la rendre signifiante, à équidistance de la généralité théorique et de la description de l'ethos.

Nous souhaitons, qu'à partir d'un tel travail, émerge une articulation cohérente et structurée des réponses adaptées à la brutalité inouïe du jihadisme. En tout état de cause, l'objectif, de notre point de vue, ne pourrait être atteint sans un examen critique de l'État africain, sous l'angle de sa modernité, en fonction des catégories de légitimité selon Max Weber. La démarche revient à questionner ses aptitudes à résister aux vecteurs de décomposition de la société, en vue de garder la maîtrise de l'ordre politique (I). Aussi convient-il d'étudier, en partant du global au spécifique, les axes de consolidation du terrorisme, à partir desquels sa prégnance prend sens (II).

Mots clés : jihadisme, Etat, violence insurrection, gouvernance

I. L'État et la violence extrémiste

Sous l'angle restrictif de la recherche en sciences sociales, la question de l'État en Afrique fait apparaître la récurrence d'une singularité. Au double plan des faits et de l'analyse rétrospective et prédictive, des enjeux majeurs tels que la sécurité, la maîtrise de l'ordre politique, le rapport entre gouvernés et gouvernants confortent le constat d'une gouvernance de l'aléa et de l'instabilité. Là, les difficultés relèvent d'un niveau exponentiel d'instabilité, depuis l'organisation des systèmes de régulation du pouvoir, qu'ils soient le fruit de la féodalité primitive, de la colonisation ou de l'indépendance, avec son lot de putschs, de rébellions et de réveil des irrédentismes.

A. Le prédéterminisme de l'échec

L'institutionnalisation de l'État en Afrique est récente. Elle date de la période postindépendance. Le cumul des défis et leur accentuation à l'épreuve de la gouvernance chaotique questionnent l'approche juridique dont nous constatons le degré élevé d'abstraction, en comparaison du réel. En l'occurrence, la prétention à la modernité se résume à quatre éléments constitutifs. Territoire, centralité du pouvoir, population et reconnaissance internationale. Cette perception ne permet pas de cerner l'essence du rapport du citoyen à l'autorité, ainsi que les dynamiques culturelles, sociales, politiques et sécuritaires qui façonnent ou fragilisent l'exercice de celle-ci. De facto, il convient d'appréhender, l'État, d'abord sous le prisme d'un rapport contractuel, c'est-à-dire produit d'un *contrat social*, au sens Rousseauiste. En privilégiant l'approche de Max Weber et même le cynisme Hobbesien, il y a lieu de réévaluer et de réinterroger l'effectivité de la gestion des ensembles sur le Continent. Alors, s'impose, ici, un exercice d'historicisation et de contextualisation d'acteurs en butte, depuis leur naissance, à des faiblesses ontologiques. La diversité des écueils nourrit une controverse au sein de la communauté des chercheurs. L'usage d'explications qui s'obstinent à cristalliser le lien entre le passif colonial et le *mal d'État* peine à épuiser la complexité du problème. Les niveaux de compétence, de probité, de bonne foi, de neutralité et de sens moral des dirigeants d'après l'indépendance sont perçus comme la conséquence de l'humiliation endurée, comme s'il fallait, en toute circonstance, figer l'Africain dans la posture de la victime en le délestant de toute responsabilité de ses actes.

Le passif colonial et néocolonial s'apparente à un « zigzag » traumatique et brutal entre la féodalité, l'impérialisme et l'émancipation. Cette thèse prédétermine l'État africain à un échec dû au morcellement des espaces et des familles après le tracé arbitraire des frontières (M Bokolo, 2004). La théorie du *prédéterminisme* entretient encore le laïus panafricaniste de la victimation perpétuelle où la magie du verbe, le raccourci, la simplification et la tentation du slogan facile, captent et canalisent, en ce début du 21^{ème} siècle, l'impatience d'une jeunesse demandeuse d'alternative, rapide et sans compétition. Là, se cristallise la floraison des récits conspirationnistes qui culpabilisent l'Occident (Bukner, 1983) à titre quasi-exclusif. À terme, se profile le spectre d'une alliance objective (Le Cam, 2023), allant des obédiences salafistes, aux églises du réveil, en passant par les émules De Vladimir Poutine, de Sékou Touré, de Thomas Sankara, de Robert Mugabé et de leurs continuateurs. En 2024, les régimes militaires de l'Alliance des Etats du Sahel (Aes) se débattent encore dans cette pluralité de références exonérantes. En 2017, Amadou Kouffa, deuxième leader du Groupe de soutien à l'Islam et aux musulmans (Gsim) demandait, comme préalable au dialogue avec les autorités de Bamako, le départ des troupes étrangères, notamment françaises qu'il accusait de « *spolier...souiller le Mali* ». Le propos recueillait alors une résonance favorable auprès d'Africains, encore peu réceptifs au credo jihad.

B. Nationalisme et populisme : facteurs de légitimation des néo-régimes autocratiques et militaires

Sur le substrat du nationalisme, les juntes militaires de l'Alliance des Etats du Sahel construisent une phraséologie de séduction des masses et d'acquisition du prestige symbolique. La démarche rappelle les travaux de Nicolas Machiavel et du sociologue américain Charles Tilly¹ sur la fabrique de l'image idéalisée du Prince. En l'espèce, le procédé consiste à inventer ou revisiter, sans répit et avec outrance, le secret d'un complot international contre « l'homme noir ». La manœuvre recèle l'avantage de détourner les critiques d'une partie de l'élite instruite et de fabriquer, pour la consommation des masses, à force de simplifications, un récit anti-Occident sur mesure. Le schéma satisfait à un objectif immédiat. Renforcer le sentiment de solidarité mécanique autour du dirigeant, à l'effet de consolider son aura. Toutefois, l'amère réalité finit toujours par rattraper la fiction, au fil des déceptions nées d'une somme d'incurie, de répression, de fraudes électorales et de corruption sans qu'il soit pertinent de rattacher une telle banqueroute à l'existence d'un complot exogène.

Les thèses du passif colonial résistent encore moins au démenti de l'Histoire, quand elles exagèrent la responsabilité du dirigeant postcolonial. Après les indépendances, les régimes se dotent d'institutions de souveraineté. Les appareils de gouvernance ordinaire - parlement, justice, exécutif, forces de défense et de sécurité viennent parfaire la façade de l'autonomie. Dans l'euphorie de lendemains qui chantent, le personnel africain se voit déléguer les attributs de son émancipation. Pour Amadou Kourouma², cette responsabilité doit, en théorie et pratique, entraîner un changement de cibles de combat. La lutte cesserait d'être extravertie, pour se concentrer, en priorité, sur les problèmes internes, telle l'érection d'une architecture politique et militaire qui rassure et s'écarte des modes et fonctionnement des phases précoloniale et coloniale. Les systèmes d'avant l'indépendance balançaient entre deux extrêmes. Ils trahissaient les lacunes d'une faible institutionnalisation du pouvoir et d'un despotisme exacerbé (Gazibo, Jenson, 2009). Jean François Médard³ évite, certes, de généraliser mais souligne que la privatisation de la chose publique n'est pas étrangère à certains legs du passé. Les frontières sont moins étanches entre les régimes féodaux et les systèmes de gestion postcoloniale (Gazibo, Jenson, 2009 b). Le néo-patrimonialisme des tropiques décrit une domination exotique qui permet, aux dirigeants et à leurs parentèles, de confondre le bien de la collectivité et leurs ressources personnelles (Bayart, 2006). Le clientélisme électoral n'a fait qu'exacerber la dérive. Pour Jean François Médard, la confusion remonte à des traditions anciennes et ne saurait revêtir le qualificatif de perversion. Sur ses brisées, Nicolas van de Walle⁴ parle de « *prébendialisme* », pour décrire la déviance.

L'analyse de l'État en Afrique laisse transparaître ce qu'il convient d'appeler la double centralité. La formule traduit, au fond, une désinstitutionnalisation de fait.

¹ Hubert Rioux (2012), *Charles Tilly : un héritage pour la sociologie politique*, Revue politique et société, V30, n°3, p99-122.

² Amadou Kourouma (1995) *Le soleil des indépendances*, Points, p-117.

³ Jean François Médard (1990) *L'État patrimonialisé*, Politique africaine, p 25 -36.

⁴ Nicolas Van de Walle (200), *Démocratisation en Afrique : un bilan critique*, Paris, Karthala, p-28.

Nombre de leaders se sont employés à aménager des embryons de cités attractives, au détriment des espaces de la ruralité et de la périphérie urbaine, clivage qu'aggravent, dès la sécheresse des années 1970, la désertification et son corollaire, l'exode. Dans ces périmètres, l'abandon, le déracinement et la surpopulation ne tardent à stimuler l'économie informelle de survie et les trafics illicites, sans exclure la corruption anonyme et les tensions liées à la concurrence des identités. Assez tôt, s'y vérifie sur le mode du déficit croissant, une triple absence de l'Etat, Infrastructurale, politique et sécuritaire. L'addition des manques accouche de la débâcle, de la désillusion induite et d'une tentation, chez le citoyen, de privilégier les solidarités de type centrifuge. L'observateur vigilant pourrait entrevoir, dans cette substitution, le symptôme précoce des séditions à l'horizon. Au nombre des problèmes fondamentaux, intervient la posture du citoyen proclamé qui coexiste avec le citoyen brimé, réduisant leur matrice unique à une schizophrénie intenable sur le long terme. En Afrique, la lacune originelle d'un consensus en amont de la création de l'Etat et l'attitude « *prébendialiste* » des dirigeants au lendemain de la colonisation ont installé le paradoxe d'une citoyenneté contrariée. Le sentiment de l'identité tribale interagit avec l'adhésion d'affichage à la République.

C. Le militarisme et ses dérives

À l'ombre de la déconnexion entre le politique et la population, se révèle, dans la douleur et la discorde, une société entropique, en mal de consensus, qui puise, au travers de l'ethnicité, le prétexte d'emblématiser ses antagonismes (Badie :2014). La plupart des politiques de sécurité, particulièrement anti et contreterroristes, nous apprennent combien la construction de l'État, malgré l'apparence de neutralité des institutions, a été différée, sinon dévoyée derrière les urgences de conquête et de conservation du pouvoir. Déjà en 1970, Robert Mac Namara, ex-président de la Banque mondiale (Bm) s'inquiétait du hiatus de l'action politique et des besoins primaires de la population. Il appelait à réformer l'État en Afrique, néanmoins conscient du dilemme à entreprendre l'assainissement nécessaire et risquer, aussitôt, une révolution (Ouédraogo Boureima ; 2020). Cependant, à la décharge des États soumis au stress du désordre, la logique de défense nationale justifie une réponse de l'instant sous la contrainte et la multiplication des agressions, venues de la périphérie du centre de pouvoir. Or, le calcul dicté par la force majeure compromet le souci de la durée. Le terreau de la conflictualité du terrorisme échappe aux outils de la réponse conventionnelle et les bouscule. Longtemps contenues dans le continuum action-réaction face à un ennemi évanescant et ultra-véloce, les postures de sécurité méconnaissent la temporalité dormante de l'islamisme, en somme son aptitude à grandir et essaimer, sans le recours à la guerre, patiemment, au sein de la population civile, avant d'exercer une violence multiforme, mêlant maintes visées, pas une seule. Ainsi, devraient être tempérées les postures militaristes, elles-mêmes porteuses des germes d'inimitié, dont découle l'expansion du terrorisme.

Le changement brusque du terrain des opérations tactiques, la constance du fanatisme des combattants et l'imprévisibilité de leurs modes de déplacement modifient les paramètres de la guerre. L'enjeu ne consiste plus à tenir une ligne de front, approcher un terrain à conquérir ou à protéger mais de préserver la société des humains, sa gouvernance, ses aptitudes au compromis et ses règles minimales de fonctionnement et d'arbitrage.

Cette conditionnalité abrite le potentiel d'une victoire lointaine, après bien des sacrifices. Or, au regard des informations recueillies, la prudence, la tempérance et les réserves de bon sens se heurtent aux agissements criminels de certains soldats. Leurs concussions et brutalité accroissent l'écart, la distorsion, entre le citoyen et son armée. Maints rapports d'Organisations non gouvernementales (Ong), des études, des articles de presse mettent en exergue les abus de la troupe, dans le sillage de la lutte contre le terrorisme. Au nombre des graves violations des droits de l'Homme, nous reviennent les allégations d'exécutions extra-judiciaires, d'extorsions de fonds et de viols. Boko Haram, au départ, mouvement de revendication civile s'est radicalisé à la suite des exactions commises par l'armée nigériane contre le fondateur Mohamad Yusuf et ses disciples.

Aux Mali et Burkina Faso, l'empressement des militaires à infliger une frappe d'anéantissement à l'ennemi aura favorisé un surcroît de recrutement en faveur de ceux-là, compte-tenu de la solidarité ethnique. En janvier 2021, dans un village burkinabé, des jihadistes font irruption. Ils proposent leur offre de protection et de soutien aux paysans autochtones. Ayant appris la nouvelle, un détachement de l'armée arrive, quelques jours plus tard, sans ménagement, s'adonne à des menaces et des ultimatums contre les villageois. Devant eux, des militaires abattent un jeune homme, sujet d'estime et de respect. Fort de son patriotisme notoire et d'une réputation de probité, il avait eu l'imprudence, de comparer l'offre jihadiste à celle de l'État. Informé de cette discussion, le détachement l'accusa de connivence avec les insurgés, grief que contestent les témoins.

Passée la sidération après le départ des soldats, les survivants décident de collaborer avec les terroristes. Des cas similaires ont été observés dans de nombreuses localités du Sahel, corroborant une vieille « *jurisprudence* » de la guerre de contre-insurrection, que ce soit en Indochine, Afghanistan et dans les maquis d'Amérique latine. Les autorités politiques et la hiérarchie militaire peinent à blâmer les bavures, les premières par crainte du putsch, la seconde devant le probable courroux des militaires et la crainte d'une atteinte à leur moral. Le silence, le déni explicite ou de rares *ouverture d'une enquête* ont tôt fait d'étouffer le scrupule. Aujourd'hui, au regard de l'impact négatif qu'engendrent ces excès pendant la lutte d'éradication de la terreur islamiste – piège dans lequel s'enlisent la plupart des armées du champ - un nouveau pacte avec la population relève, même, du besoin et de la prudence. Il convient de ne pas oublier que les deux camps se livrent, de fait, une guerre d'attrition. Chacun mise sur l'épuisement de l'autre. L'objectif de l'usure mutuelle éloigne la perspective d'un triomphe décisif. Le coût, aux dépens des populations, va croissant.

D. Idéologie, ethnicité, criminalité

L'exercice de conceptualisation paraît ardu. Les divers domaines de l'évaluation stratégique offrent une telle gerbe de spécificités, d'exceptions et de nuances que la difficulté de passer du factuel à la généralité fragilise les prétentions du chercheur à bâtir une synthèse stable. Les frontières entre les phénomènes à étudier s'avèrent tantôt étanches, tantôt du domaine de l'entrecroisement, voire de la dilution réciproque. L'imbrication de contextes connexes au terrorisme et l'hybridation des acteurs de la violence extrémiste brouillent les tentatives de schèmes et mettent à mal le prérequis de la rationalité.

Comment réagir au déchainement de la haine, quand elle oppose des protagonistes de même extraction sociale, sinon de revenus comparables ? Contrairement aux antécédents des insurrections du 20^{ème} siècle, le conflit, ici, ne découle pas toujours d'une rivalité entre riches et pauvres. La perspicacité du chercheur bute sur la difficulté de distinguer l'essentialisme idéologique, défini comme l'essence du terrorisme et la contingence de facteurs aggravants, tels l'ethnicité, la surnatalité, la misère, l'injustice, la corruption, la désertification. Au Sahel et dans la corne de l'Afrique, l'avancée du désert exacerbe la compétition autour de ressources non-renouvelables et l'essor démographique amplifie la densité des frustrations vitales. Les deux chapitres appartiennent à *l'angle mort* de la recherche sur les causes du terrorisme en Afrique. Un quasi-tabou les enserme dans un carcan d'embarras. De là, il importe de bien départager le permanent de l'occasionnel.

La variable idéologique, telle qu'expliquée par Guillaume Soto Mayor⁵ et Alexandre Del Valle⁶, demeure le pivot de la structuration des groupes, leur dénominateur commun, sans lequel les violences observées tiendraient d'occurrences ordinaires, comme le banditisme, la délinquance et l'insurrection à relent ethnique. Dans notre effort de démarcation, il nous appartient de solliciter les différentes approches, afin de confronter la théorie à la réalité, d'où l'obligation d'historiciser le rapport du politique au mystique sur l'espace du Sahel. Pour apprécier les prémices de l'émergence de l'ordre religieux en Afrique postindépendance, la littérature des spécialistes dégage des séquences temporelles de la chronologie.

L'islam débonnaire plus ou moins fécondé par le soufisme (Haidara, 2015) et sa soudaine salafisation, au milieu des années 1990 (Rahmane, 2018) constituent le matériau de base. La dernière étape de la mue, du spirituel vers le normatif exacerbé, bénéficiera d'un surcroît de visibilité dès la fin du régime autocratique du général Moussa Traoré⁷. A l'époque, la classe politique, pressée par la quête de l'électorat au lendemain du multipartisme, inclinait, déjà, à suivre les marabouts porteurs de capacités de mobilisation des foules. Cet opportunisme ponctuel augmente la légitimité des figures tutélaires du culte, dont certaines bénéficiaient de l'encadrement moral, financier et doctrinal de la Ligue islamique mondiale (Lim), des œuvres du prosélytisme salafi (*Jamaat ada'wa wa attabligh*) et du concours matériel de certaines puissances de l'Orient arabo-islamique. L'Arabie Saoudite (Conesa ; 2018), le Koweït, le Qatar, les Emirats arabes unis, le Pakistan et plus tard des fondations de la Turquie se livraient à une compétition d'influence puritaine, au travers d'œuvres d'entraide et de charité, d'orphelinats, d'instituts de théologie et d'écoles coraniques. Toutes cherchaient à convertir les païens et chrétiens et réislamiser « les égarés de la Umma », en les détachant de la *Bid'aa* ou innovation. Le rigorisme et ses avatars - port obligatoire de la burqa, théorie du complot, obsession du péché, excommunication - précédent, de quelques années,

⁵ Guillaume Soto- Mayer (2020), *Trafics et trafiquants : éléments structurants des sociétés sahéliennes*, Recherches internationales, p 117-135.

⁶ Alexandre Del Valle (2018), *La stratégie de l'intimidation du terrorisme jihadiste à l'islamiquement correct*, Paris, L'Artilleur, p22-23.

⁷ Militaire malien qui renverse le premier président Modibo Kéita. Moussa Traoré crée à cet effet le Comité militaire de libération nationale. A la tête de l'État malien, durant 23 ans (1968-1991), il exerce une dictature sans précédent. Moussa Traoré décède en septembre 2020, à l'âge de 83 ans.

le déchaînement de la violence terroriste au Sahel. A partir de 2007, bien avant la crise libyenne, le jihadisme avançait vers le sud, avec les précurseurs d'Aqmi⁸, venu de l'Algérie post-Fis,⁹ Gia¹⁰ et Gspc¹¹.

E. L'individu réislamisé et le terrorisme insurrectionnel

L'individualisme, comme marqueur d'une adhésion personnelle à l'entreprise du terrorisme au Sahel, relativise le postulat d'une explication par les antagonismes sociaux et les vulnérabilités structurelles de tel ou tel espace. En effet, l'avènement du jihad africain, au lendemain de la deuxième vague des idéologues des années 1990, s'est structuré autour de l'activisme de personnes convaincues, plus qu'elle ne résultait d'un entraînement grégaire ou de l'esprit de corps, au sens Khaldunien (*Assabiah*). Certains masquaient leur agenda derrière des envolées sécessionnistes, à l'exemple de Iyad Ag Ghali chez les Touaregs et, plus tard, d'Amadou Koufa, quand il défendait les Peuls du Macina et les incitait à rétablir leur dignité bafouée. A l'exception des deux pendant, l'inauguration de leur engagement, « l'indigénisation » du terrorisme en Afrique atteste d'une impulsion par des volontaires, persuadés de la justesse du combat au nom de Dieu, une évidence que certains chercheurs éludent quelquefois, soit par ignorance, pudeur ou peur du grief d'islamophobie. Pourtant, la quasi-totalité des instigateurs et meneurs emblématiques du jihad africain au XXI^e siècle ont certes des profils de nationalité, d'ethnies et de parcours multiples mais sont unis par la foi absolue et le mimétisme qu'elle génère et ce bien en amont de l'usage de la violence. En Afrique de l'Ouest, rappelons-nous le charismatique prédicateur Mohammed Isuf (Boko Haram) Amadou Diallo, alias Kouffa (Front de libération du Macina) Ibrahim Dicko (Ansaru al Islam), Abdallah Sawadogo (cellule Ansar dine du Burkina Faso), le premier terroriste burkinabè. En République démocratique du Congo (Rdc), la sécession initiale des Forces démocratiques alliées (Adf) fut *jihadisée* sous l'égide de Benjamin Kisokeranio, Alilabaki Kyagulanyi, alias Jamil Mukulu.

Hormis Boko Haram, à l'origine mouvement de contestation sociale (Pérouse De Montclos 2012), les acteurs susmentionnés s'engagent assez tôt et de manière frontale sur la voie du salafisme en armes. Le constat, insusceptible de réfutations, clos en principe la polémique dans l'univers de la recherche universitaire, sur la sincérité et l'intégrité morale du jihad africain. Le Continent est confronté à une agitation d'essence confessionnelle dont les auteurs se distinguent des trafiquants et des bandits par la hargne, la technique de combat et ses finalités métaphysiques. Les enlèvements avec demande de rançons, de 2021 à 2022, à l'extrême Nord-est de la Côte d'Ivoire, avaient été qualifiés de délinquance avant d'établir leur lien probable avec le terrorisme. A la source du passage à l'acte du combattant-kamikaze, revient sans cesse la foi éprouvée du sacrifice, qui esthétise la mort de soi, au nom d'un bien supérieur, en somme la dilection, le zèle vers Dieu (Brugère, 2018). De là, à moins d'une réserve inépuisable de complaisance ou de cécité volontaire, la relation du poseur de bombes à l'idéologue ne devrait plus susciter le doute.

⁸ Al-Qaida au Maghreb islamique

⁹ Front islamique pour le salut

¹⁰ Groupe islamique armé

¹¹ Groupe salafiste pour la prédication le combat

II. Continuum islamisme-jihad au Sahel

Le continuum entre la vulgarisation du salafisme au Sahel et le jihadisme armé se voit confirmé dans les travaux de certains experts et chercheurs africains. Pour un juge antiterroriste interrogé courant 2021, lors de notre investigation, le terrorisme procède d'une stratégie globale de conquête et de domination définie, depuis les années 1970, par des États arabo-musulmans, l'Arabie Saoudite en particulier. Au Burkina Faso, la phase de l'endoctrinement de masse commence à se sentir dès 2000, en vertu d'une cartographie nette à l'intérieur de certains quartiers de Bobo Dioulasso, de Dori et de Djibo. Dans de nombreuses localités hors des grandes villes ou à leur périphérie, des jeunes désœuvrés, dont le quotidien se réduisait à la litanie des conversations des néo-agoras de chômeurs dites *grin ou fada* en langue locale, constituaient une proie idéale (Diarra, 2022) aux recruteurs de la guerre sainte. En rupture d'avec l'oligarchie d'État, ils incarnaient la cible idoine des propagandistes et prédicateurs qui délégitimaient l'État moderne et appelaient à une insurrection contre la laïcité et les autres valeurs d'équité dont la République tropicale se réclame sans, pour autant, les respecter. En guise d'appât, des prêts sans intérêt ont été accordés à des centaines de jeunes puis étendus aux animateurs du culte musulman et même à des diplômés des instances séculières de formation des cadres. Des étudiants en fin de cycle de l'École nationale d'administration et de magistrature (Enam), qui attendaient leur affectation (Diarra, 2022 b) ont bénéficié de ces subventions.

Comme le démontre Idrissa Rahmane¹², depuis 1980, le salafisme malien balisait son itinéraire en direction de la violence. Les principaux épisodes de l'évolution trahissent une séquence décennale. A chaque étape quantitative de sa progression, il s'affirmait en contrepoids au pouvoir central. Le paroxysme de cette dualité survint en 2020 qui marque la victoire des salafistes sur l'État. Celui-ci abandonna le présumé projet d'*éducation sexuelle en milieu scolaire*, face à des foules galvanisées sous la férule de l'influent imam Mahmoud Dicko, l'ex-leader du Haut conseil islamique (Hci). Certains de ses compatriotes universitaires le suspectent de vouloir fonder un salafisme califal en Afrique de l'Ouest. Or, en dépit de l'avertissement, la menace ne sera pas suffisamment traitée par ceux qui tiennent les ressorts de la politique antiterroriste des États alentour.

Dans nombre de pays de l'Afrique au sud du Sahara, la philanthropie des salafistes se déroule sans la moindre surveillance. Ce faisant, pour lisser leur image, ils profitent de cérémonies d'inauguration en présence d'officiels et d'une couverture dans les journaux de la télévision publique. L'inclination des responsables politiques, de la majorité des journalistes et des chercheurs à privilégier l'explication de la belligérance jihadiste par des causes matérielles et symboliques a laissé prospérer la propagande et l'endoctrinement. Hors radar, le parti de la vertu et de la pureté investissait, sans susciter de riposte, tous les périmètres d'expression pour persuader, subjuguier et uniformiser la société. A la marge de l'enseignement laïc au Mali et en Côte d'Ivoire, des écoles salafistes ont investi l'espace de l'Éducation nationale.

¹² Rahamane Idrissa (2018), *Les trajectoires du salafisme politique au Sahel : le cas du Niger*, Politique africaine, p43-65.

L'instance, malavisée et peu vigilante, délivre encore l'homologation à ces établissements à risque et y oriente des boursiers, à l'abri de réels contrôles sur le contenu des manuels, ainsi que le confirment nos entretiens avec des inspecteurs de l'enseignement. Au sein d'écoles du second degré (collège et lycée), les manuels inspirés de Mohamed Abdelwahab, de Ibn Tamyya et de Ibn Baz font leur apparition, lors des séances d'instruction morale. Aucun travail de relecture et de *toiletage* n'est réalisé en amont, le plus souvent à défaut d'un nombre suffisant d'arabophones au sein du département de tutelle. La laïcité proclamée en bout de phrase du préambule de la Constitution de nombre d'États africains, relègue la religion au domaine privé, alors qu'elle ne cesse de saturer l'espace commun et de déborder les structures de l'État qui se réclament du séculier.

1. Communautarisation jihadiste et jihad criminalisé

Bien entendu, le terrorisme africain ne saurait se ramener à la seule variable de l'idéologie, qui rampe et s'insinue sous les antagonismes sociaux. Le sujet dépasse la distinction de la rationalité et de l'irrationalité. Son élasticité prouve la capacité des groupes extrémistes à instrumentaliser les carences des environnements qu'ils entendent domestiquer. Le rejet de l'école moderne valide, tout de même, l'hypothèse d'un aveu d'impuissance face aux critères de l'hyper-compétition capitaliste (Trenkle, 2014). La recomposition du terrorisme africain, par l'éclosion de deux coalitions rivales (Gsim et Eigs), s'accompagne de néologismes, censés définir les dérives du moment. La « *fullanophobie* » désigne, littéralement, la *peur du Peul*, à cause du lien présumé ou allégué des *Fulbés* au jihad armé. Aux Sahel et Golfe de Guinée, les notes des appareils judiciaires et de renseignement rapportent une présence substantielle de Peuls dans les organisations terroristes, devenues aux yeux de l'ethnie, l'outil de restauration du prestige perdu et de restitution d'un passé glorieux contre l'hégémonie des descendants d'autres communautés, sur l'appareil d'État et l'économie.

2. L'ethno-jihadisme : Défi éthique et réponses adaptées

Dans l'histoire de l'Afrique de l'Ouest, l'islam et la *fullanité* sont inextricables. Après les Berbères Almoravides, les berbères Touaregs et les Arabes Beni Hassan, le legs islamique sera porté à l'acmé de sa réputation par des « *souverains Peuls* ». Dès le XVIII^{ème} siècle, bien avant la colonisation, ils se sont investis dans la mission de transmettre le message du Prophète, grâce à l'épée. Ousman Dan Fodio, théologien, théorisait, inspirait, puis déclenchait le jihad offensif, au-delà des frontières de l'actuel Nigéria, en direction du Tchad, de la Centrafrique et du Cameroun. Sur son ornière, l'on retrouve les figures mythiques et sanglantes de Sékou Amadou du Macina, de Suleiman Bal et de El hadj Oumar Tall du Fouta, de Modibo Adama, fondateur de l'empire de l'Adamaoua et du non moins prosélyte Samory Touré, seigneur de guerre du Sahel au Golfe de Guinée, avant sa capture par le capitaine français Gouraud, le 29 septembre 1898 à Nzo, près de la ville ivoirienne de Man. Tous ont perpétré la conversion forcée et le massacre des peuples adoreurs de fétiches (Abdel Nasser Elyessa, 2020). Au Centre du Mali, les Dogons et les Bambaras, animistes de tradition, alors réputés mécréants, subissent les razzias des Peuls jusqu'à la colonisation, qui leur offrira une bouffée d'oxygène (Lugan, 2020).

En 2017, Amadou Koufa réinvente le jihadisme peul, héritage des saints aïeux. Le « *Koufaïsme* » devient un puissant levier de relèvement d'une communauté, en quête de reconnaissance, par-delà la dispersion et l'évanescence du pastoralisme à l'ère de la mondialisation. Depuis 2019, des peuls Bororo du Niger, naguère nomades versés dans la quête du Beau, rejoignent l'Eigs et s'y distinguent par leur bravoure. Le Peul, figure africaine du Juif errant que son surplus de mémoire héroïque encombre, subit de plein fouet l'anthropocène. La terre de ses ancêtres ne nourrit plus le bétail, l'agriculture et l'urbanisation grignotent les pâturages, l'herbe se fait rare autant que l'eau de pluie et chaque Etat réclame aux bouviers et commerçants des pièces d'identité biométriques...

Face à cette conjonction d'infortune et d'avanie, le terrorisme islamiste se présente comme une alternative à l'ingrate réalité du déclassement. Au Burkina Faso, les dérives des milices d'autodéfense appelées *Initiatives de sécurité locale*, créations avalisées par l'État, ont renforcé le sentiment de *décitoyenneté* et de repli identitaire parmi les Peuls, la deuxième communauté, au plan de la démographie, après les Mossis. L'examen attentif du peuplement et de sa diversité autorise, ici, la convocation de la théorie primordialiste. Grâce au concept de polarisation culturelle, les tenants de cette école insistent sur trois facteurs permettant de mieux expliquer et cerner la mobilisation des référents ethniques dans la légitimation de la violence. Il s'agit des différences économiques au sein d'un ensemble social, des inégalités d'accès aux pouvoirs et avantages statutaires et des évolutions macro-structurelles. Les circonstances précitées se présentent, aux entrepreneurs de la violence sacrée, comme fruit de la volonté délibérée d'un État qui les discrimine. L'ethnicité et la vengeance sont importantes au cours du processus d'implantation et de consolidation de la logique insurrectionnelle du jihadisme. Elles comportent une valeur de substitution, disons un complément, au discours religieux, à l'intérieur des zones de tradition animiste. Les redresseurs de tort accusent les musulmans d'autres origines, de faillir à l'orthodoxie sunnite car ils conservent, en secret, leurs fétiches et se livrent à la sorcellerie. Le Peul jihadiste, lui, s'improvise, gardien et défenseur de l'authenticité confessionnelle.

La victimisation permet aux individus se disant marginalisés, brimés ou humiliés, d'étendre le préjudice à l'ensemble de la communauté d'appartenance et de culpabiliser toute celle des « agresseurs ». Quand il illustre ou valide le préjugé du communautarisme tribal, le conflit libère les mots et l'énergie de la violence mutuelle. Le prétexte de devoir préserver l'honneur et la survie des siens ou de relever le défi d'une agression contre la communauté (Duclos, 2020) ne suffit pas à renouveler, longtemps, le carburant de la belligérance. Aussi, le recours au sacré débride-t-il la sauvagerie de l'engagement et entretient la fabrique des volontaires du martyr. C'est ce que le socio-anthropologue burkinabé, Nikiema Ouédraogo¹³ appelle « système vindicatoire ». Le village de Yirigou devient, assez vite, un foyer de recrutement de combattants jihadistes dans une large frange de la communauté peule, où s'entremêlent l'islam et référent ethnique. A l'extrême nord-est de la Côte d'Ivoire, le duo ethnicité-rétorsion renferme un potentiel de mobilisation et d'inimitié encore inexploité.

¹³ Boureima Nikiema Ouédraogo (2020), *Sociologie des violences contre l'Etat au Burkina Faso*, Paris, L'Harmattan, p37.

Dans cet espace réduit et de vulnérabilité ontologique, la *banalisation des victimes peules*, a failli déclencher, en 2016, un réflexe de solidarité face à l'appareil politique de la Côte d'Ivoire, durant les heurts intercommunautaires de Bouna.¹⁴ D'un campement peul à l'autre courut la rumeur que le gouvernement, sensible au chauvinisme des Lobis, a soutenu et procuré l'immunité aux miliciens de cette ethnie où le fétichisme prévaut, sans complexe, malgré le taux élevé de conversion à l'islam et au christianisme. La suspicion est vite érigée, par les apprentis-jihadistes, en argument d'autodéfense et de mobilisation solidaire, par la fibre de la revanche. Le ressentiment conséquent n'a pas encore disparu au sein des communautés peules du Bounkani, à la frontière avec le Burkina.

3. L'économie du jihadisme

Au surlendemain de la guerre froide, point dans les universités et centres d'études, l'appétence à fouiller le dessous des conflits infra-étatiques, se régénère, alors, sur les ruines du matérialisme imputrescible, toute une prose du rapport de la violence, aux inégalités. Partant de là, l'agenda économique dans la conflictualité décrit par Paul Collier, nous sert de cadre théorique pour cerner, expliquer et faire comprendre l'érection de l'establishment jihadiste et l'essor de son financement en Afrique. L'exercice consiste à confronter le credo du jihad aux commerces illicites. A ce sujet, le *narcoterrorisme* draine une infinité d'usages dont abusent la plupart des « sécuocrates » et certains auteurs, sans jamais l'étayer de preuves probantes. Claude-Henry Dinand et Serigne Bamba Gaye pensent que l'insurrection jihadiste ressortit davantage d'une conformation criminelle qu'à un dessein d'organisation et de moralisation de la société.

Des données recueillies lors de nos différentes recherches avalisent, en partie, le postulat. Sur plusieurs théâtres des opérations, la prédation des ressources du sous-sol, par les groupes extrémistes, relègue au rang secondaire, la religion et la parenté, motivations pourtant dominantes, quand il s'agissait d'en appeler à la réparation de l'injustice ou à l'exercice de la loi du talion. Sans jamais renoncer au rêve lointain du Califat ou de la cité idéale, les groupes terroristes se financent et se nourrissent par nécessité, en investissant des domaines d'activités à rebours du droit. L'orpillage, la contrebande, la vente de faux médicaments, le vol de bétail, le trafic d'armes et des munitions, la consommation et la revente du butin et des fruits du pillage alimentent l'économie de la guerre. Cette substance tangible justifie la qualification de jihadisme criminel. En revanche, il ne serait point superflu de comparer pareille observation à la relativité des circonstances et de la géographie. Sur certains territoires, les jihadistes n'exercent pas de brigandage mais taxent les marchés illicites qui prospèrent à l'entour. D'ailleurs, en cas d'urgence, ils n'hésitent pas à réquisitionner les biens d'autrui, moyennant une promesse de rétribution forfaitaire ou de location. C'est pourquoi, l'on peut admettre avec Guillaume Soto Mayor, le rejet de la notion de narcoterrorisme qui assigne au jihad territorialisé et insurrectionnel, les moyens et les objectifs d'une entreprise de jouissance maffieuse. La singularité du terrain africain échappe aux certitudes mono-causales.

¹⁴ Une ville ivoirienne située à l'extrême nord est du pays.

A l'heure actuelle, les réactions au terrorisme en Afrique s'accumulent, redondent et parfois s'annulent, à cause de leur retard à concentrer et centraliser l'effort de résilience, dans une institution qui prendrait en charge toutes les dimensions du péril. Le chantier de réinvention des concepts et de vérification de leur validité, au plus près du terrain et de sa matière civile, recoupe l'ambition de l'Académie internationale de lutte contre le terrorisme (Ailct). Celle-ci se veut un pôle d'excellence, en matière de discernement, d'adaptation des réponses et de définition de nouvelles perspectives et d'un savoir-faire, exempts de tabou et d'idées reçues. L'Ailct se structure autour de trois piliers, que sont l'École interministérielle des cadres (Eic), le Centre d'entraînement des forces et unités spécialisées, et l'Institut de recherche stratégique (Irs). Parmi ses ambitions, l'Académie veut développer, au service du Continent, une culture de l'initiative proactive contre les sources du terrorisme.

Conclusion

Dans le domaine du terrorisme, l'exception de l'Afrique tranche d'avec l'islamisme en vigueur dans l'hémisphère Nord et l'Orient, qui obéit plutôt au rouleau compresseur de persuasion et d'implantation patiente. Sur le Continent, interviennent d'autres ressorts, suivant une envergure inégale, d'un espace au suivant. Ici, qu'il soit idéologique, ethnique, criminel ou fruit de leur intersection, le jihadisme n'est pas uniquement une affaire de groupe ou d'organisation mais surtout une série de cycles qui se succèdent. Les leaders s'effacent, les modes opératoires évoluent mais une volonté demeure intacte, celle de frapper les pays chancelants avant d'y appliquer la charia (Sifaoui, 2007).

Du côté des États, l'alignement revendiqué de la démocratie sur la bonne gouvernance relève désormais du slogan vain. Aussi, les partenaires occidentaux, sous peine de subir un peu plus l'hostilité des populations lésées, devraient reconditionner l'aide au développement et la coopération et mieux entendre la colère et le trouble d'une population de jeunes, dorénavant interconnectée, demandeuse d'équité et prête à rejoindre l'Europe, quoiqu'il en coûte. Sont en jeu la légitimité de l'État et la validité du contrat social. L'impunité de la corruption et l'indifférence aux inégalités sociales s'observent, en quantité, dans les pays les plus touchés par le terrorisme, avant l'avènement de celui-ci.

Le pouvoir ne s'impose pas simplement d'*en haut*, il doit aussi être consenti d'*en bas* (Ramel, 2020). Sans son appropriation populaire et un minimum de redevabilité, le gouvernement, quel qu'il soit, se délite et le corps politique se défait (Ramel, 2014 b). Depuis son institutionnalisation au début des années 1960, l'absence d'intégration inclusive des peuples a toujours caractérisé l'État africain.

Au travers de la présente réflexion, nous concluons que l'Afrique est confrontée à un terrorisme islamiste. En réalité, l'ethno-jihadisme ou jihadisme criminel ne sont que des contingences. De ce point de vue, le contreterrorisme est désormais tenu de reconsidérer la menace, à sa racine, c'est-à-dire la radicalité confessionnelle. Le changement de paradigme est digne d'intérêt si l'on veut neutraliser-stériliser le processus de régénérescence des groupes terroristes. Le jihad est un projet de domination universelle, visant à détruire les États, la modernité consumériste, la diversité culturelle, la liberté de l'humain et l'égalité du genre. Il poursuit le but premier de délégitimer les gouvernements - fussent-ils intègres ou, a fortiori, corrompus - par la multiplication des poches d'insécurité. Ce faisant, il accentue les divisions, exacerbe la haine entre les populations et, in fine, obtient la guerre de tous contre tous, d'après la formule de Hobbes, prélude à la discorde débridée.

Bibliographie

- Abdel Nasser Ethmane Elyessa, *Insécurité au Sahel : Du tabou à la paresse*, Agoravox, <https://www.agoravox.fr/tribune-libre/article/insecurite-au-sahel-du-tabou-a-la-202172>
- Amadou Kourouma (1995), *Le soleil des indépendances*, Points, p 47, 90
- Babacar Haïdara (2015), *Les formes d'articulation de l'islam et de la politique au Mali*, Thèse de doctorat, Université Bordeaux-Montaigne
- Béatrice Brugère (2018) *Affaire Merah, la justice sait-elle vraiment juger les crimes terroristes ?* Magazine contreterrorisme, n°1
- Bernard Lugan (2019) *Les guerres du Sahel : Des origines à nos jours*, Bernard Lugan, p 89
- Boureima Nikiéma Ouédraogo (2020), *Sociologie des violences contre l'Etat au Burkina Faso*, Paris, L'harmattan, p-37.
- Elikia Mbokolo (2004), *Afrique noire et civilisations : Du XIX siècle à nos jours*, Hatier, Presses universitaires de France
- Ernest Lohoff, Norbert Trenkle (2014), *La grande dévalorisation, pourquoi la spéculation et la dette de l'État ne sont pas les causes de la crise*
- Guillaume Soto-Mayer (2020), *Trafics et trafiquants : éléments structurants des sociétés sahéliennes*, Recherches internationales, p117-135
- Hubert Rioux (2012), *Charles Tilly : Un riche héritage pour la sociologie politique*, Revue politique et société, V30, n°3, p99-122
- Jean-François Bayart (2006), *L'État en Afrique : la politique du ventre*, Paris, Fayard, p137-147
- Jean-François Médard (1990), *L'État patrimonialisé*, Politique africaine, p25-36
- Jean-Luc Le Cam (2009) *Les implications des collègues jésuites dans les pays alpins du Saint-Empire : entre lutte confessionnelle, exercice du pouvoir et demandes sociales*, Presses universitaires de Grenoble
- Lassina Diarra (2022), *violence islamiste en Afrique de l'Ouest : Du prosélytisme salafi au jihad armé*, Rapport géopolitique, Policy for new south.
- Mamadou Gazibo, Jane Jenson (2015) *La politique comparée, fondements, enjeux et approches théoriques*, Presses de l'Université de Montréal
- Marc Antoine Pérouse de Montclos (2012), *Boko Haram et le terrorisme islamiste au Nigéria : insurrection religieuse, contestations sociales*, Centre d'études et de recherches internationales, Science po, n°40
- Mohamed Sifaoui (2007), *Combattre le terrorisme islamiste*, Paris, Grasset, p-47
- Nicolas Van de Walle (2009) *Démocratisation en Afrique : Un bilan critique*, Paris, Karthala, p-28
- Pierre Conesa (2016), *Dr Saoud et Mr Djihad : la diplomatie religieuse de l'Arabie saoudite*, Paris, Robert Laffont, p38-117
- Rahmane Idrissa (2018), *Les trajectoires du salafisme politique au Sahel : Le cas du Niger*, Politique africaine, p43-65
-